CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14647** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2027**

ÉDITÉ LE 29/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Raison sociale : BERTON FILS

Forme juridique : SARL

Capital : 60 000

ZAC DE LA CARRIE
16 RUE DE L'AVENIR
72650 LA MILESSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 414867234

Siret : 414 867 234 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3263140

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 520214Z1241000/001615192/12

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 520214Z1241000/001615192/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 43 28 90 66 **Fax :**

Portable : 06 10 31 08 03

Responsabilité légale :
BERTON FRÉDÉRIC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@berton-sarl.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 532 635 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	11	15/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.